

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 21 MARS 2024, à 18H30,
Salle du Conseil de la Mairie de VENSAC.

PRÉSENTS : J.L. PIQUEMAL – L. DUBOIS – P. LIENARD – J.P LIES – R. LUCENET – A. FIGEROU
– P. LAPEYRE – G. LEGRAND – F. PIQUEMAL – F. RENOM - D. ROBIN - P. SOURDOULAUD -

REPRESENTÉ(S) : J. LABOY procuration à J.P LIES
C. VAUBAN procuration à J.L. PIQUEMAL
M.D SAINT MARTIN procuration à L. DUBOIS

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. LIENARD

Le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal du 20 février 2024 n'a pas donné lieu à des observations particulières.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	VOTE
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023 de la commune	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Affectation du résultat de 2023 de la commune	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Vote du Budget Primitif 2024 de la commune	J.L. PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Vote des taux de la fiscalité 2024	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Autorisations de demandes de subventions FDAEC et FDAVC 2024	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Création au tableau des effectifs d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps complet	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Mandat au CDG33 pour le lancement d'une consultation sur la protection sociale complémentaire des agents	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Actualisation du droit de préemption urbain renforcé suite à la révision du P.L.U	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Loyers du futur cabinet d'ostéopathie du 3 place de l'église	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Tarif repas fête du village	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Acquisition de la parcelle C n°1287 d'une superficie de 609 m ² appartenant aux consorts VILLACANAS pour la somme de 1 € le m ²	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H05

